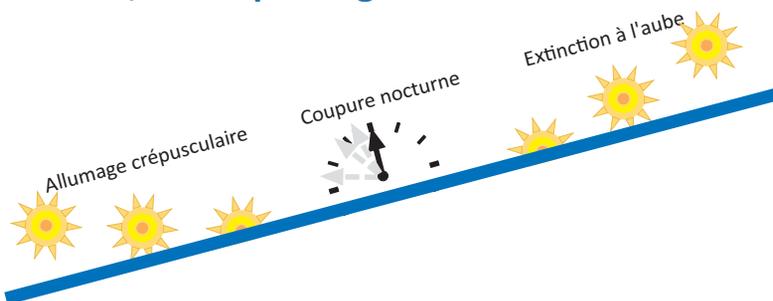




comēta®

LUMANDAR STORE

Commande automatique des enseignes lumineuses, de l'allumage de vitrines, et de parkings commerciaux



Description

LUMANDAR STORE est une horloge qui commande l'allumage et l'extinction de l'éclairage en fonction des éphémérides locales et du choix d'heures pré-programmées. Son antenne GPS lui permet de trouver sa position géographique, ainsi que de maintenir la date et l'heure exacte.

La mise en oeuvre est ultra-simplifiée, les 20 pré-programmations (voir au verso) sont accessibles par les 2 sélecteurs en face avant, affranchissant ainsi l'utilisateur d'une programmation compliquée et hasardeuse, et toujours dans le respect de la législation relative à l'éclairage nocturne (voir ci-contre).

Avantages

- Allumages et extinctions très précis qui suivent les éphémérides locales (géolocalisation GPS)
- Gestion automatique du changement d'heures été/hiver.
- Mise à l'heure automatique
- Insensibilité aux sources de pollutions lumineuses
- Mode week-end et vacances.
- 2 sorties relais indépendantes

Rappel de la législation :

Applicable au 1^{er} juillet 2013
Code de l'environnement, article R. 583-35,
décret n°2012-118 du 30 janvier 2012, relatif aux enseignes
et publicités lumineuses :

[...] les publicités lumineuses sont éteintes entre 1 heure et 6 heures [...] Cette disposition est applicable aux parkings commerciaux

Arrêté du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels afin de limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergies

Vitrines :

Les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition sont éteints au plus tard à 1 heure ou une heure après la fin de l'occupation de ces locaux si celle-ci intervient plus tardivement. Les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition peuvent être allumés à partir de 7 heures ou une heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt.

Façades :

Les illuminations des façades des bâtiments sont éteintes au plus tard à 1 heure. Les illuminations des façades des bâtiments ne peuvent être allumées avant le coucher du soleil.



Schéma de raccordement :

L'antenne GPS permet d'obtenir la géolocalisation et la synchronisation horaire, tous deux nécessaires au fonctionnement automatique et précis de l'horloge. L'antenne sera positionnée de préférence à l'extérieur pour une meilleure réception des signaux.

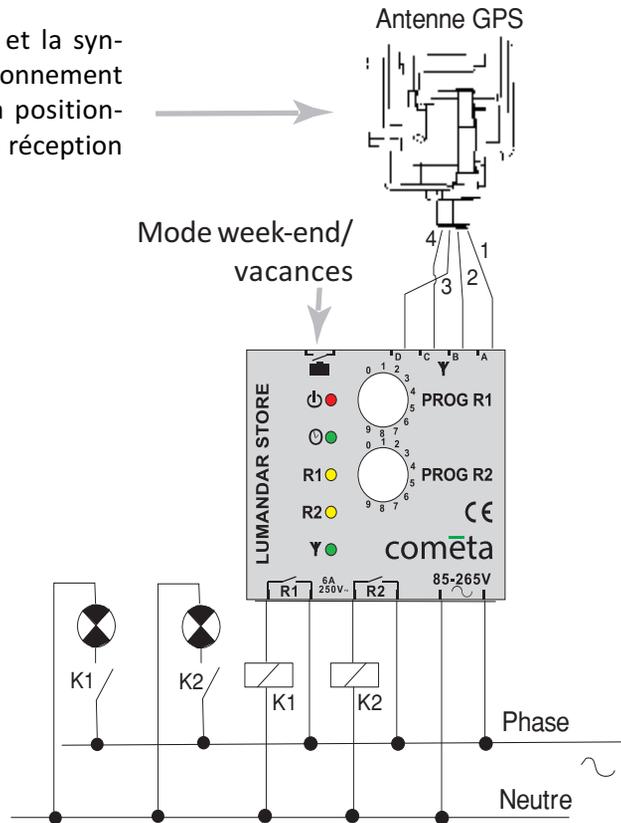
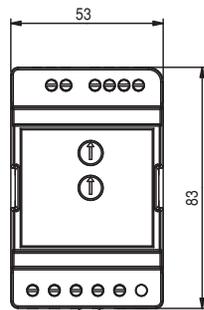
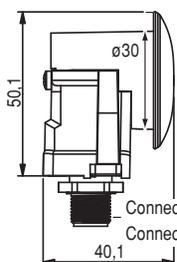
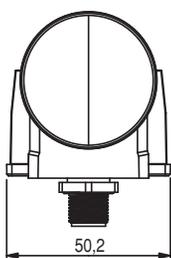
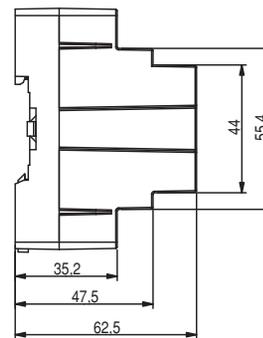


Schéma de dimensions du boîtier

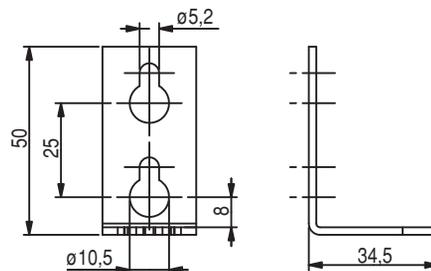


Boîtier



Connecteur M12, 4 points
Connecteur client à visser inclus

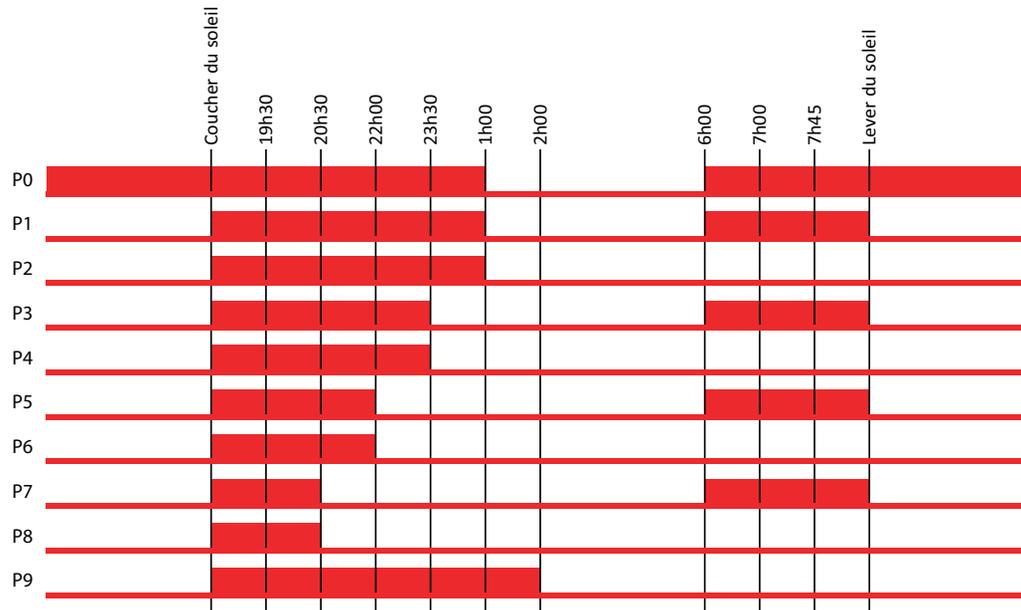
Sonde GPS



Equerre pour sonde GPS

Sélection des heures de commutation

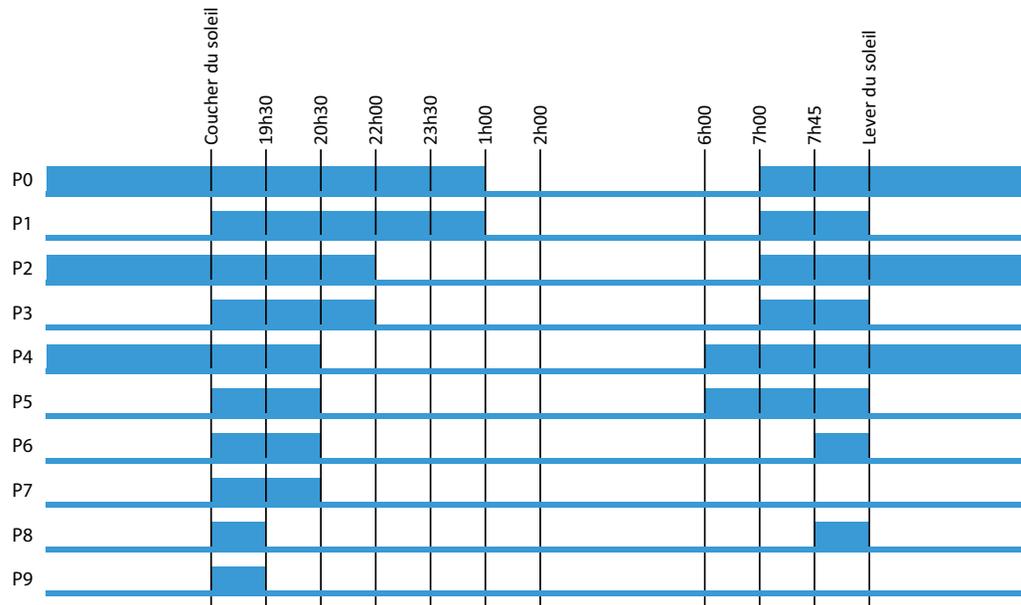
- **Relais R1** : commande de l'enseigne lumineuse



- **Relais R2** :

P0 à P5 : commande de l'éclairage des vitrines

P6 à P9 : commande de l'éclairage du parking



Références LUMANDAR STORE :

Horloge Lumandar STORE avec antenne GPS :
 Boîtier IP 55 pré-percé pour installation sécurisée de
 l'antenne GPS en façade :
 Connecteur à visser pour câble 4 x 2,22 mm² à 4 x 0,50 mm²,
 longueur 50 m maxi :

LUMANDAR STORE 2RGB

FF-LCZBOXGPS

FF-LAZCSCREW

COMETA SAS

Artiparc - 9, rue Marcel Chabloz
 F - 38400 Saint-Martin d'Hères
 Tél : +33 (0)9 70 75 69 30 / Fax : +33 (0)9 70 75 69 06
 contact@cometa-lumandar.com
 Site web : cometa-lumandar.com